



**ACADÉMIE
D'AIX-MARSEILLE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction Régionale Académique de l'Information et de
l'Orientation
MISSION LUTTE CONTRE LE DECROCHAGE SCOLAIRE

DRAIO/23-979-107 du 04/09/2023

**APPEL A CANDIDATURES : FORMATEUR/TRICE A LA MISSION DE LUTTE CONTRE LE
DECROCHAGE SCOLAIRE (MLDS)**

Destinataires : Mesdames et Messieurs les chefs d'établissement du 2nd degré s/c de Madame et Messieurs les inspecteurs d'académie, directeurs académiques des services de l'éducation nationale, Mesdames et Messieurs les personnels MLDS

Dossier suivi par : Mme HAWKINS - Responsable académique Persévérance Scolaire en charge de la Mission Lutte contre le Décrochage Scolaire et l'Obligation de Formation - Tel : 04 42 91 70 80 - mlds.draioaix@region-academique-paca.fr

Postes de formateur/trice à la mission de lutte contre le décrochage scolaire (MLDS) vacants à la rentrée 2023.

Vous trouverez en annexe les fiches de poste par territoire ainsi que les modalités de candidature.

Signataire : Pour le Recteur et par délégation, Bruno MARTIN, Secrétaire Général de l'Académie d'Aix-Marseille

FICHE DE POSTE Formateur MLDS

LIEU : Un poste à temps plein et un demi-poste vacants à Marseille

PERSONNELS POUVANT POSTULER : Contractuels du second degré

MISSION

Mission principale : Mise en œuvre de la lutte contre le décrochage scolaire au travers des dispositifs MLDS

Missions du poste :

- **Prévention** : accompagnement des équipes de collèges, LP et LGT, transmission d'expertise auprès du référent décrochage scolaire et de tous les personnels des EPLE.
- **Intervention** : proposition, élaboration et mise en œuvre d'accompagnements individuels ou collectifs en direction des élèves en LP et LGT et accompagnement des équipes des EPLE dans la conception et la réalisation d'actions spécifiques.
- **Remédiation** : mise en œuvre des différents modules de remédiation (ingénierie, pédagogie, administratif).

Ces missions s'exercent dans le cadre du référentiel d'activités CPIF (Coordination Pédagogique et Ingénierie de Formation) publié au BO du 21 juillet 2016.

ACTIVITES

1. **Prévention**

- Contacts avec les établissements.
- Informations aux équipes direction, enseignantes et éducatives.
- Liaisons avec les référents décrochage scolaire des EPLE de son réseau.
- Accompagnement des équipes dans la mise en œuvre de stratégies et actions favorisant la prévention universelle et la persévérance scolaire.

2. **Intervention**

- Participation aux GPDS de son établissement de rattachement et de ceux d'un secteur défini en début d'année.
- Accueil d'élèves exposés au décrochage, ayant décroché et repérés en GPDS ou non....
- Tutorat des jeunes au travers des équipes (PP, CPE, référent décrochage scolaire) : l'élève reste inscrit dans sa classe et son EPLE.
- Entretiens avec les jeunes (de positionnement, de situation, d'aide ...).
- Elaboration d'un portefeuille de compétences pour les jeunes accompagnés.

3. Remédiation

- Concevoir et proposer des actions adaptées aux besoins recensés en accord avec les directions des établissements et dans le respect des budgets alloués.
- Recevoir et orienter les jeunes.
- Constituer des équipes pédagogiques (enseignants et non enseignants).
- Prendre en charge les élèves, notamment autour du projet professionnel.
- Suivre le bon déroulement des actions (pédagogie, administratif, cohérence).
- Assurer la transmission des informations à tous les échelons hiérarchiques.

CONTEXTE D'EXERCICE

Le formateur MLDS est rattaché à un établissement scolaire implanté dans un réseau d'établissements.

Placé sous l'autorité du chef d'établissement et de la chargée de mission MLDS sous couvert du DRAIO, il est amené à exercer ses fonctions dans différents établissements déterminés en début d'année.

Le formateur développe son action au sein d'une équipe pilotée par un coordonnateur MLDS de réseaux. Une lettre de mission annuelle définit son activité et les établissements d'intervention.

COMPETENCES ET QUALITES REQUISES

- Licence
- Certification « Lutte contre le décrochage scolaire » souhaitée
- Organisation (autonomie, piloter un projet),
- Rigueur (appliquer les règles et les procédures),
- Travail d'équipe, adaptabilité (encadrer, animer une équipe),
- Initier et conduire des partenariats,
- Encadrer des jeunes en ruptures,
- Maîtriser les TICE,
- Savoir rendre compte,
- Créativité, innovation,
- Conduite d'entretiens.

Les candidats dont les dossiers auront été pré sélectionnés seront reçus pour un entretien.

Acte de candidature : CV et lettre de motivation à faire parvenir à la MLDS avant **le jeudi 14 septembre 2023 DELAI DE RIGUEUR**, par voie électronique exclusivement à l'adresse suivante : mlds.draioaix@region-academique-paca.fr

FICHE DE POSTE Formateur MLDS

LIEU : Un poste à temps plein à Salon de Provence

PERSONNELS POUVANT POSTULER : Contractuels du second degré

MISSION

Mission principale : Mise en œuvre de la lutte contre le décrochage scolaire au travers des dispositifs MLDS

Missions du poste :

- Prévention : accompagnement des équipes de collèges, LP et LGT, transmission d'expertise auprès du référent décrochage scolaire et de tous les personnels des EPLE.
- Intervention : proposition, élaboration et mise en œuvre d'accompagnements individuels ou collectifs en direction des élèves en LP et LGT et accompagnement des équipes des EPLE dans la conception et la réalisation d'actions spécifiques.
- Remédiation : mise en œuvre des différents modules de remédiation (ingénierie, pédagogie, administratif).

Ces missions s'exercent dans le cadre du référentiel d'activités CPIF (Coordination Pédagogique et Ingénierie de Formation) publié au BO du 21 juillet 2016.

ACTIVITES

1. Prévention

- Contacts avec les établissements.
- Informations aux équipes direction, enseignantes et éducatives.
- Liaisons avec les référents décrochage scolaire des EPLE de son réseau.
- Accompagnement des équipes dans la mise en œuvre de stratégies et actions favorisant la prévention universelle et la persévérance scolaire.

2. Intervention

- Participation aux GPDS de son établissement de rattachement et de ceux d'un secteur défini en début d'année.
- Accueil d'élèves exposés au décrochage, ayant décroché et repérés en GPDS ou non....
- Tutorat des jeunes au travers des équipes (PP, CPE, référent décrochage scolaire) : l'élève reste inscrit dans sa classe et son EPLE.
- Entretiens avec les jeunes (de positionnement, de situation, d'aide ...).
- Elaboration d'un portefeuille de compétences pour les jeunes accompagnés.

3. Remédiation

- Concevoir et proposer des actions adaptées aux besoins recensés en accord avec les directions des établissements et dans le respect des budgets alloués.
- Recevoir et orienter les jeunes.
- Constituer des équipes pédagogiques (enseignants et non enseignants).
- Prendre en charge les élèves, notamment autour du projet professionnel.
- Suivre le bon déroulement des actions (pédagogie, administratif, cohérence).
- Assurer la transmission des informations à tous les échelons hiérarchiques.

CONTEXTE D'EXERCICE

Le formateur MLDS est rattaché à un établissement scolaire implanté dans un réseau d'établissements.

Placé sous l'autorité du chef d'établissement et de la chargée de mission MLDS sous couvert du DRAIO, il est amené à exercer ses fonctions dans différents établissements déterminés en début d'année.

Le formateur développe son action au sein d'une équipe pilotée par un coordonnateur MLDS de réseaux. Une lettre de mission annuelle définit son activité et les établissements d'intervention.

COMPETENCES ET QUALITES REQUISES

- Licence
- Certification « Lutte contre le décrochage scolaire » souhaitée
- Organisation (autonomie, piloter un projet),
- Rigueur (appliquer les règles et les procédures),
- Travail d'équipe, adaptabilité (encadrer, animer une équipe),
- Initier et conduire des partenariats,
- Encadrer des jeunes en ruptures,
- Maîtriser les TICE,
- Savoir rendre compte,
- Créativité, innovation,
- Conduite d'entretiens.

Les candidats dont les dossiers auront été pré sélectionnés seront reçus pour un entretien.

Acte de candidature : CV et lettre de motivation à faire parvenir à la MLDS avant **le jeudi 14 septembre 2023 DELAI DE RIGUEUR**, par voie électronique exclusivement à l'adresse suivante : mlds.draioaix@region-academique-paca.fr